

St Chéron en

numéro 345 - mai / juin 2019

BREF



Journée Sécurité

Prévention des
conduites à risques



Samedi 15 Juin

Détails pages 22 & 23

Agenda

Sommaire

Arrêt sur images	P. 4 & 5
Zoom sur...	P. 6 à 9
Cadre de Ville	P. 10
Vivre ensemble	P. 11 à 17
Dossier urbanisme	P. 18 à 21
Ça bouge !	P. 22 à 24
Vie associative	P. 25 à 27



Vide-greniers



Les **inscriptions** pour le vide greniers de la Fête des 3 Vallées (jeudi 30 mai) auront lieu le **samedi 25 mai (à partir de 14h)** et le **lundi 27 mai (de 17h à 19h)**, à la **maison des associations** (face à la bibliothèque).



Bibliothèque



Fermeture

En raison de **travaux**, la bibliothèque sera fermée **du lundi 13 au samedi 18 mai inclus**.

► Réouverture le mardi 21 mai à 16h



Sur les genoux de papa ou maman



Histoires, comptines et jeux de doigts pour les enfants jusqu'à 3 ans

Samedi 25 mai

2 séances : 16h15 et 17h
Maison des Associations (rue Lamoignon) – 1^{er} étage

► **Inscription obligatoire auprès de la bibliothèque** :
☎ 01 64 56 38 67

Mai

JEUDI 9 MAI

RÉUNION D'INFORMATION POUR LA FÊTE DES VOISINS

Salle polyvalente de la mairie à 19h30

P24

DU SAMEDI 11 AU DIMANCHE 26 MAI

EXPOSITION « PHOTOS ET PEINTURES DE SAB WILL »

Ecomusée



SAMEDI 18 MAI

RÉUNION PUBLIQUE SUR LA COLLECTE DES DÉCHETS

Salle polyvalente de la mairie à 10h

P12

MERCREDI 22 MAI

AUDITION DE LA CLASSE DE CHANT ET DE LA CHORALE JUNIOR DU CONSERVATOIRE

Salle d'Orgery à 19h

VENDREDI 24 MAI

FÊTE DES VOISINS

DIMANCHE 26 MAI

ÉLECTIONS EUROPÉENNES

DU MERCREDI 29 MAI AU DIMANCHE 2 JUIN

FÊTE DES 3 VALLÉES

P11



Juin

DIMANCHE 2 JUIN

FÊTE DE LA PÊCHE

Etang de la Juinière à partir de 9h



MARDI 4 JUIN

AUDITION DES ÉLÈVES DE LA CLASSE D'ORGUE DU CONSERVATOIRE DE BREUILLET

En partenariat avec les Amis de l'Orgue de Saint-Chéron
Eglise à 20h30

MERCREDI 5 JUIN

AUDITION MULTI-INSTRUMENTALE DU CONSERVATOIRE

Salle d'Orgery à 20h

DU MERCREDI 5 AU SAMEDI 29 JUIN

RENCONTRES MUSICALES

9 concerts gratuits



DU MERCREDI 5 AU DIMANCHE 23 JUIN

EXPOSITIONS « ESSONNE, TERRE D'AVENIRS » & « AUX FOURS ET AUX MOULINS... PATRIMOINE INDUSTRIEL DE L'ESSONNE »

Ecomusée

DIMANCHE 9 JUIN

JARDINS PRIVÉS OUVERTS

De 10h à 12h et de 14h à 18h

P24

SAMEDI 15 JUIN

JOURNÉE SÉCURITÉ

Prévention des conduites à risques
Parking et écoles du Pont de Bois, Maison des Jeunes et Prairie de Saint-Evroult
10h à 17h

P22-23

Juillet

SAMEDI 6 JUILLET

RIDER'S DAY

Skatepark de 13h30 à 18h



Commémorations

MERCREDI 8 MAI

Cérémonie en souvenir de l'armistice de la Seconde Guerre Mondiale

- 10h45 : Rassemblement sur le parvis de l'église,
- 11h00 : Messe en souvenir de tous ceux qui sont morts pour la France,
- 11h45 : Rassemblement sur le parvis de la mairie,
- 12h00 : Départ en cortège,
Cérémonie au monument aux morts.

MARDI 18 JUIN

Commémoration de l'Appel du 18 juin 1940

- 18h45 : Rassemblement sur le parvis de la mairie,
- 19h00 : Départ en cortège,
Cérémonie au monument aux morts.



Mairie de Saint-Cheron 91



SaintCheron91

St Chéron en BREF

Directeur de la publication :

Jean-Marie Gelé
Dépôt légal : à parution

Réalisation - Impression :

Imprimerie WILLAUME-EGRET
☎ 01 69 46 10 14



Jean-Marie Gelé
Maire de Saint-Chéron

Edito

Saint-Chéronnaises, Saint-Chéronnais,

Lors de sa séance du 8 avril dernier, le conseil municipal a voté le budget primitif 2019, pour 1 883 835 € en investissement et 5 382 259 € en fonctionnement.

Cette année encore, nous nous sommes efforcés de maîtriser nos dépenses de fonctionnement tout en répondant à de nouvelles obligations légales. En effet, le RGPD (Règlement général pour la protection des données) et la dématérialisation de nombreuses procédures (marchés publics, comptabilité, élections...) entraînent de nouveaux coûts que nous devons absorber dans notre budget de fonctionnement.

Malgré ces difficultés, notre vigilance porte ses fruits puisque nous avons enregistré une baisse de nos dépenses de fonctionnement de 4,52 % en 2018.

Notre bonne gestion nous permet également de continuer à investir pour préserver et améliorer notre cadre de vie. Tous les efforts de rigueur de gestion entrepris depuis plusieurs années contribuent à la poursuite du désendettement de la ville : - 16,14 % entre 2011 et 2019.

Enfin, concernant les impôts locaux, le conseil municipal a adopté cette année le gel des taux communaux de la fiscalité, compte tenu de la hausse des bases d'imposition décidée par l'Etat (+ 2,2 % au niveau national).

En mars dernier, nous vous avons distribué un questionnaire sur la collecte des déchets ménagers afin de recueillir vos avis et suggestions sur d'éventuelles évolutions en vue du renouvellement du marché en 2020.

Près de 300 questionnaires nous ont été retournés en mairie et je tiens à remercier toutes les personnes qui ont bien voulu y répondre.

Je vous propose maintenant une réunion publique le samedi 18 mai, à 10h en mairie, afin de vous présenter les résultats de cette enquête et de pouvoir échanger sur les optimisations envisageables de la collecte.

Bien à vous

Rencontrez votre maire

**M. Jean-Marie Gelé vous reçoit tous les jours
sur rendez-vous : ☎ 01 69 14 13 16**

Arrêt sur images

Saint Patrick



Samedi 23 mars, une centaine de spectateurs a assisté au spectacle organisé par la commission Culture Animation pour la Saint Patrick. Avec leur présence scénique généreuse, le groupe Celtic Sailors et ses danseuses ont ravi le public présent !

Cérémonie des jeunes électeurs



Samedi 6 avril, M. le Maire Jean-Marie Gelé a reçu en mairie les jeunes électeurs de la commune. Après avoir rappelé que de nombreuses personnes ont lutté pour obtenir le droit de vote au plus grand nombre, il les a sensibilisés sur l'importance de ce droit et l'opportunité qui leur est maintenant offerte d'aller exprimer leur voix. À l'issue de cette cérémonie, chaque jeune est reparti avec le livret citoyen, qui récapitule les principaux droits et devoirs civiques.

Brass Band

Près de 100 personnes ont assisté au concert de l'orchestre de cuivres de la Musique de l'Air qui se produisait à la salle du Pont de Bois le dimanche 14 avril après-midi.





Médiéval Carnaval



La foule était nombreuse pour le Médiéval Carnaval organisé le samedi 13 avril ! Plus de 400 personnes ont défilé dans le centre-ville avant de rejoindre le parc de verdure de la bibliothèque où de nombreuses animations ont été proposées par les associations de parents d'élèves.

Un grand merci à tous les participants, aux parents d'élèves pour leur investissement, à notre jongleur médiéval Rémi Laroussinie et aux associations ayant animé cette belle journée (Aldeias Perdidas de Portugal, Elan Gym Saint-Chéron, Harmonie de Saint-Chéron et Syndicat d'initiative).



Focus sur le Budget 2019

Budget voté au conseil municipal le lundi 8 avril 2019

FONCTIONNEMENT :

DÉPENSES FONCTIONNEMENT

Personnel communal	2 186 620 €
Charges à caractère général et dépenses imprévues	1 571 801 €
Charges de gestion courante	286 022 €
Charges financières	66 432 €
Charges exceptionnelles et atténuation de produits	136 350 €
Opérations d'ordre et report	324 247 €
Autofinancement	810 787 €
Total	5 382 259 €

Concernent les postes énergie, assurances ainsi que l'entretien et la maintenance des équipements et voirie.

Les investissements d'isolation des bâtiments permettent une économie de 24% des charges de gaz et d'électricité. La gestion maîtrisée de ces dépenses permet d'être au même niveau de dépenses qu'en 2014.

Charges financières (intérêts d'emprunts) 66 432 €
-12% par rapport à 2018

Charges exceptionnelles et atténuation de produits 136 350 €

Personnel communal
2 186 620 €

Charges à caractère général et dépenses imprévues
1 571 801 €

Charges de gestion courante 286 022 €

Opérations d'ordre et report 324 247 €

Autofinancement
810 787 €

Épargne dégagée permettant le financement d'une partie

INVESTISSEMENT :

DÉPENSES INVESTISSEMENT

Suréquilibre	145 000 €
Opérations d'ordre et report	182 771 €
Restes à réaliser	228 591 €
Investissements nouveaux projets	954 470 €
Emprunts et dettes	373 003 €
Total	1 883 835 €

Provisions constituées

Affectation du résultat 2018 et opérations comptables

Dépenses non finalisées en 2018

51% des dépenses d'investissement sont destinées aux nouveaux projets qui sont réalisés grâce à : 19% d'autofinancement, 30% de subventions régionales et départementales et 16% d'emprunt.

Remboursement du capital de la dette

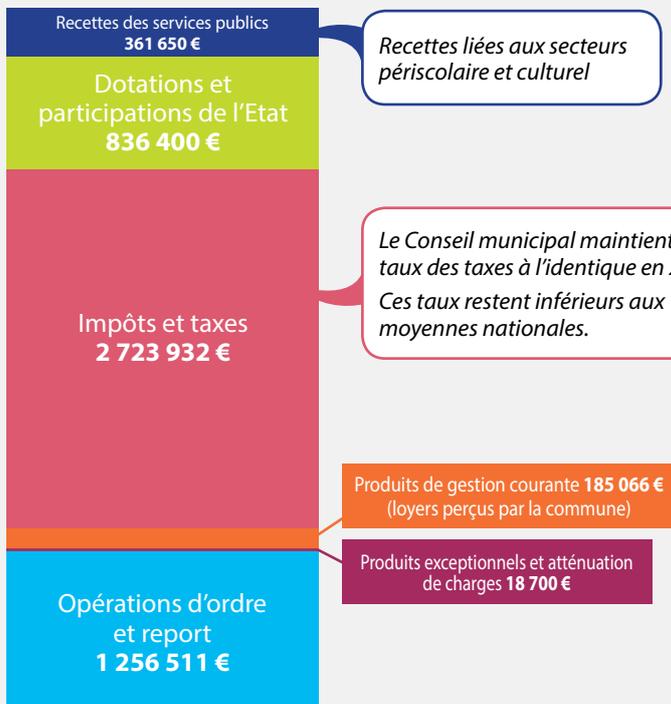
Suréquilibre 145 000 €

Opérations d'ordre et report 182 771 €

Restes à réaliser 228 591 €

Investissements nouveaux projets
954 470 €

Emprunts et dettes
373 003 €


5 382 259 €


RECETTES FONCTIONNEMENT

Recettes des services publics	361 650 €
Dotations et participations de l'Etat	836 400 €
Impôts et taxes	2 723 932 €
Produits de gestion courante	185 066 €
Produits exceptionnels et atténuation de charges	18 700 €
Opérations d'ordre et report	1 256 511 €
Total	5 382 259 €

des investissements

1 883 835 €


RECETTES INVESTISSEMENT

Autofinancement	810 787 €
FCTVA, dotations, subventions	294 000 €
Nouvel emprunt	150 000 €
Restes à réaliser	56 473 €
Opérations d'ordre et report	572 575 €
Total	1 883 835 €



Recettes de fonctionnement

Les montants et pourcentages tiennent compte de toutes les recettes pour chaque secteur : paiement des impôts, cantine, périscolaire...

Administration générale **90,45 %**

Dont :

- ▶ Impôts et taxes : 2 723 932 €
- ▶ Dotations et participations : 836 400 €



Culture, Sport & Loisirs **1,17 %**

Dont :

- ▶ Participation des familles au fonctionnement du conservatoire : 50 000 €
- ▶ Participation des familles au fonctionnement de la maison des jeunes (adhésions + sorties) : 1 200 €



Enfance & Jeunesse **6,32 %**

Dont :

- ▶ Participation des familles (restauration scolaire, périscolaire...) : 198 700 €



Social **0,40 %**

Dont :

- ▶ Loyer de l'accueil de jour Alzheimer (versé par le Conseil départemental) : 17 300 €
- ▶ Loyers des logements sociaux (SNL) : 4 258 €



Aménagement, sécurité et services à la population **1,66 %**

Dont :

- ▶ Concessions cimetière : 3 000 €
- ▶ Droits de place du marché : 4 500 €



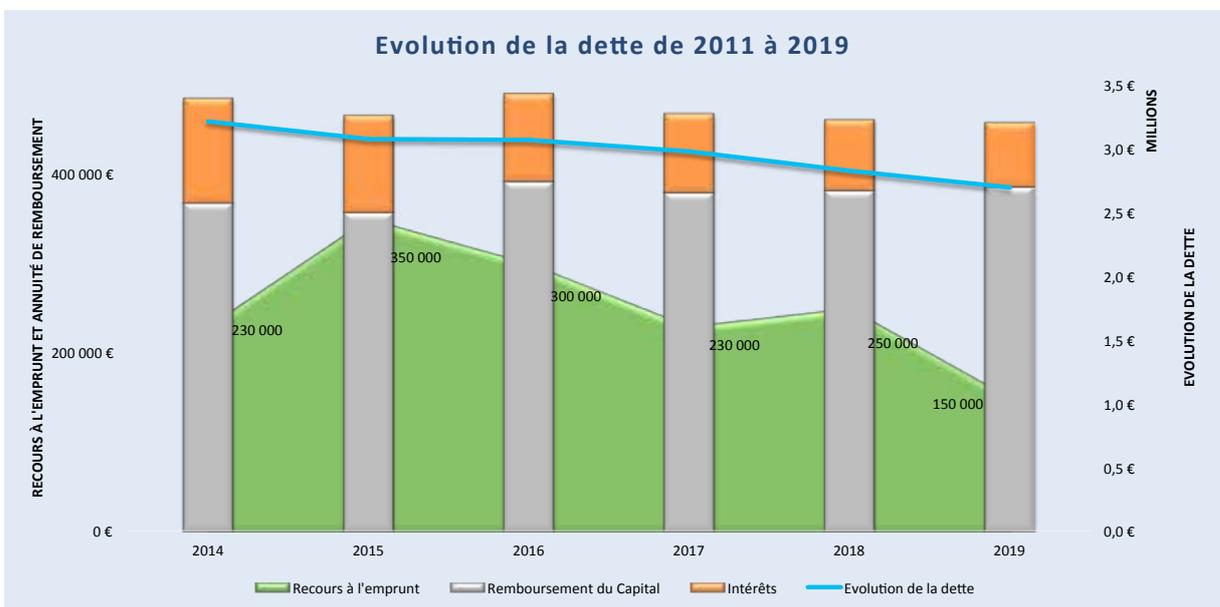
Evolution de la dette de 2011 à 2019

Depuis 2014, le recours à l'emprunt est utilisé avec prudence, tout en continuant à investir.

L'emprunt moyen sur les 5 dernières années est d'environ 250 000 € par an, pour un investissement moyen réel de 1 061 000 €.

Cette gestion permet de constater une baisse globale de la dette de la commune de 16,14 %.

Les taux d'intérêts particulièrement bas de ces dernières années permettent une diminution des charges financières sur 2019 de 9,46 %.





Dépenses de fonctionnement

Les montants et pourcentages tiennent compte de toutes les charges pour chaque secteur : salaires du personnel, entretien des infrastructures (petits travaux, sécurité incendie...), dépenses d'énergie, matériel...

Administration générale

60,28%

Dont :

- ▶ Services administratifs auprès du public : 892 917 €
- ▶ Epargne dégagée pour financer une partie des investissements : 810 787 €
- ▶ Assurances : 103 385 €
- ▶ Intérêts d'emprunts : 66 432 €



Aménagement, sécurité et services à la population

12,38%

Dont :

- ▶ Eclairage public (électricité, entretien et réparation des réseaux...) : 133 140 €
- ▶ Espaces verts : 273 530 €
- ▶ Voirie : 111 950 €
- ▶ Police municipale : 101 440 €



Enfance & Jeunesse

20,99%

Dont :

- ▶ Restauration scolaire : 391 395 €
- ▶ Ecoles : 466 744 €
- ▶ Maison des jeunes : 93 995 €



Social

0,82%

Dont :

- ▶ Centre Communal d'Action Sociale : 34 500 €



Culture, Sport & Loisirs

5,53%

Dont :

- ▶ Conservatoire municipal de musique : 136 524 €
- ▶ Bibliothèque municipale : 40 700 €



Principaux investissements en 2019



Bâtiments et patrimoine

- Rénovation intérieure et extérieure de la Mairie (ravalement, reprise toiture, peintures et revêtements intérieurs) : 252 000 €
- Accessibilité des bâtiments communaux : 25 000 €
- Climatisation de la maison médicale et installation d'une marquise : 11 000 €
- Mise aux normes et réparations de logements communaux : 15 800 €
- Réfection du sol et du faux plafond de la Maison des Jeunes : 6 500 €



Voirie

- Réfection et aménagement de trottoirs chemin de Villepiereuse (hameau de Bâville) : 40 000 €
- Réfection de la chaussée rue du Coteau Nord : 60 000 €
- Reprises de trottoirs : 30 000 €



Ecoles

- Réfection du sol de l'école maternelle du Centre : 7 500 €
- Réaménagement en self et mobilier pour le restaurant scolaire du Pont de Bois : 50 000 €



Eclairage public

- Rénovation et renforcement du réseau : 50 000 €



Le Parc des Closeaux se fait une beauté pour les beaux jours !

Du 15 au 18 avril, Curtys, Joshua, Ilyes, Yanis et Ahmed, âgés de 16 à 20 ans, ont participé à un chantier éducatif à l'Espace Les Closeaux, organisé par l'association de prévention spécialisée Le Phare, en partenariat avec la mairie, l'Epinoche du Val d'Orge et le Syndicat de l'Orge. Les quatre premiers ont été rémunérés par la commune tandis le cinquième participait dans le cadre du dispositif « Tremplin Citoyen ».

Ce type de chantier permet de remobiliser le jeune en rupture scolaire ou professionnelle en l'imprégnant dans un environnement professionnel, avec des obligations et des contraintes.

Durant 4 jours, tandis que les bénévoles de l'Epinoche du Val d'Orge ont nettoyé l'étang, les jeunes ont ratissé tout le long des berges, permettant de ramasser plus de 20 m³ de déchets végétaux, évacués avec l'aide des services techniques communaux.



Ils ont été également sensibilisés à l'environnement par Jérôme Kozera, technicien du Syndicat de l'Orge, avec qui ils ont travaillé sur les berges de l'étang. Dans un premier temps, ils ont enlevé certains grillages afin de laisser hélophytes et hydrophytes se développer. Dans un second temps, ils ont fabriqué un « boudin de coco » près du ponton, un ouvrage qui a permis de gagner 2 mètres de berge.

Ils se sont ensuite attelés à la protection d'un espace naturel du parc (un petit bois avec des arbres morts, qui servent d'habitat et de nourriture à de nombreuses espèces animales et végétales) en posant de la ganivelle.

Durant le chantier, les jeunes ont demandé à pouvoir installer un banc et une poubelle près du ponton afin de pouvoir s'asseoir et profiter du lieu aux beaux jours, chose faite le dernier jour !

Vendredi 19 avril, les jeunes ont présenté le résultat de leur travail aux élus en présence de leurs encadrants. M. le Maire les a vivement félicités avant de remercier tous les partenaires des chantiers, présents depuis de nombreuses années aux côtés de la mairie et qui permettent à nos espaces boisés de rester des lieux agréables de promenade.



La mairie a profité de ce chantier pour faire abattre certains arbres, identifiés comme dangereux, par une société spécialisée.

Travaux rue du Gué

► Réfection de la chaussée et des trottoirs sur une longueur de 330 m.

Coût : 108 596, 40 €

Dans cette rue, la vitesse des véhicules est désormais limitée à 30 km/h.





Élections européennes

26 mai 2019

Vous êtes citoyen européen, choisissez l'Europe que vous voulez !



Aller **voter**, c'est **choisir** un projet pour l'Europe en phase avec **vos convictions** et **vos valeurs**. C'est **choisir** la composition du prochain Parlement européen et **influencer** les décisions qui seront prises au cours des **5 prochaines années**.

Le Parlement européen agit notamment dans des domaines tels que l'emploi et les droits sociaux, le climat et l'environnement, la gestion des frontières, la santé, l'alimentation et la sécurité.



Un Parlement européen qui vous représente

NOMBRE DE REPRÉSENTANTS AU PARLEMENT EUROPÉEN

705*

NOMBRE DE REPRÉSENTANTS FRANÇAIS AU PARLEMENT EUROPÉEN

79*

*Chiffres liés à la sortie prévue du Royaume-Uni

Les bureaux de vote à Saint-Chéron

Chaque électeur dépend d'un bureau de vote défini en fonction de la situation géographique de son domicile. Le numéro de votre bureau est inscrit sur votre carte d'électeur.

Bureau n°1 : Salle polyvalente de la mairie – Parc des Tourelles

Bureau n°2 : Salle du Pont de Bois – Route d'Etampes

Bureau n°3 : Salle du Pont de Bois – Route d'Etampes

Bureau n°4 : Club des Tourelles – Parc des Tourelles

► Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 20h le dimanche 26 mai.



Vous n'avez pas encore reçu votre carte ?

Tous les électeurs recevront une nouvelle carte courant mai 2019. Si vous n'avez pas votre carte d'électeur le jour du vote, vous pouvez quand même voter avec votre carte d'identité, si vous êtes inscrit sur les listes électorales. Le secrétariat du bureau vérifiera votre inscription sur les listes et vérifiera si la carte électorale n'a pas été retournée pour défaut d'adresse.

Vote par procuration

En cas d'impossibilité de vous déplacer pour aller voter, vous pouvez demander à un électeur inscrit dans la même commune (et pas forcément dans le même bureau de vote) de le faire pour vous.

Pour cela, vous devez vous présenter en personne à la brigade de gendarmerie de Saint-Chéron ou de votre lieu de travail, au tribunal d'instance, au consulat de France si vous résidez à l'étranger, afin de remplir un formulaire.

Attention, un mandataire ne peut détenir qu'une seule procuration. Le jour du scrutin, l'électeur que vous avez choisi pour voter en votre nom se présentera muni de sa propre pièce d'identité à votre bureau de vote.

Vous ne pouvez pas vous déplacer ?



Renseignements : Service Elections ☎ 01 69 14 13 16



Réunion publique

sur la collecte des déchets

En mars, vous avez reçu un questionnaire sur la collecte des déchets ménagers afin de recueillir vos avis et suggestions en vue du renouvellement du marché public en 2020 (compétence du Siredom).

Vous avez été nombreux à répondre à cette enquête, aussi M. le Maire organise une réunion publique afin de dresser un bilan des attentes des Saint-Chéronnais sur ce sujet.

Samedi 18 mai à 10h
Salle polyvalente de la mairie



Accueil des nouveaux arrivants

Vous avez emménagé récemment à Saint-Chéron ?

M. le Maire et ses adjoints vous invitent à une matinée découverte le **dimanche 15 septembre** (rendez-vous à 10h, salle polyvalente de la Mairie).

Vous pourrez visualiser un diaporama et découvrir le village ainsi que ses hameaux grâce à une visite guidée de la ville en bus. L'ensemble du conseil municipal vous rejoindra pour un verre de l'amitié en fin de matinée.

Pour recevoir une invitation, merci de vous faire connaître auprès du service communication : ☎ 01 69 14 13 19 – j.lassalle@saint-cheron.fr

Inscriptions scolaires



Votre enfant est né en 2016 ? Alors il est en âge de découvrir les joies de l'école !

Pour inscrire votre enfant en petite section de maternelle, présentez-vous au service Enfance muni :

- de votre livret de famille,
- d'un justificatif de domicile datant de moins de trois mois (facture d'électricité, quittance de loyer...).

► **Si vous avez connaissance de familles arrivant sur la commune, n'hésitez pas à leur demander de passer en mairie pour cette inscription.**

Renseignements :
Service Enfance ☎ 01 69 14 13 31
m.marchand@saint-cheron.fr

Transport vers le laboratoire d'analyses médicales



Tous les mardis et vendredis matins, la ville propose un transport gratuit, avec le bus du Centre Communal d'Action Sociale, pour se rendre au laboratoire d'analyses médicales situé à Breuillet (derrière Carrefour Market).

► Si vous êtes intéressés par ce service, merci de vous faire connaître en mairie : ☎ 01 69 14 13 25



N'attendez pas l'été

pour renouveler vos titres d'identité !



À l'approche des vacances, vous êtes nombreux à souhaiter renouveler votre passeport et/ou votre carte nationale d'identité. Prenez dès à présent vos dispositions pour vos titres d'identité !



Pour toutes vos démarches, nous vous recommandons d'effectuer vos demandes en ligne :

1- Pré-demande

Pour toute demande de carte d'identité ou de passeport, merci de pré-remplir tout d'abord votre demande sur Internet, à l'adresse : <https://ants.gouv.fr/monespace/s-inscrire>

2- Rendez-vous en ligne

Pour obtenir un rendez-vous pour une première demande ou un renouvellement de votre Carte Nationale d'Identité ou de votre passeport, prenez rendez-vous sur le site internet de la ville : www.saintcheron.com (rubrique LA MAIRIE / Titres sécurisés).



Avant de réserver vos séjours, pensez à vérifier la date de validité de votre carte nationale d'identité et de votre passeport. La plupart des pays exigent que ce dernier soit valable 6 mois après la date de retour.

Il est rappelé que le renouvellement peut être demandé dans les trois mois qui précèdent la date d'expiration du document.

Plan Canicule

Avec l'arrivée de l'été, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) souhaite mettre à jour son registre de personnes vulnérables (soit en raison de leur âge, soit en raison d'un handicap).

L'actualisation de ce fichier permet d'assurer un service de proximité : en cas de déclenchement de l'alerte canicule, une personne déléguée du CCAS contacte les administrés inscrits pour apporter conseils et assistance.

L'inscription au registre municipal est facultative et les données personnelles restent bien sûr confidentielles.

► Attention, si vous étiez déjà inscrit l'an dernier, il est important de vous signaler à nouveau.

Qui peut figurer sur le registre ?

- Les personnes âgées de 65 ans et +
- Les personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail
- Les personnes adultes handicapées

Qui peut inscrire une personne sur le registre ?

- La personne elle-même
- Son représentant légal
- Un tiers (ami, proche, voisin, médecin, service d'aide, etc...) ; uniquement par écrit



Renseignements :
CCAS - ☎ 01 69 14 13 25



Respectez vos voisins

Afin d'assurer le respect de la tranquillité de chacun, la municipalité a pris l'année dernière un arrêté municipal relatif à la lutte contre les bruits gênants (n° 2018-I-059). Toutefois, le dialogue, un peu de bonne volonté de part et d'autre et le respect de chacun sont les meilleurs atouts pour maintenir une bonne harmonie entre voisins.

► Les **travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers** à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies électriques...) ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8h00 à 20h00
- Les samedis de 9h00 à 19h30
- Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

► **Toute personne utilisant dans le cadre de ses activités professionnelles**, à l'intérieur de locaux ou en plein air, sur la voie publique ou dans des propriétés privées, **des outils, appareils ou autres engins**, susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou de vibrations transmises, doit interrompre ses travaux entre 20h00 et 8h00 toute la semaine et toute la journée les dimanches et jours fériés (sauf en cas d'intervention urgente).

Améliorez la performance énergétique de votre logement !

Vous êtes propriétaire occupant, bailleur ou locataire en maison individuelle ou en copropriété et vous souhaitez améliorer la performance énergétique de votre logement ?

L'Agence Locale de l'Énergie et du Climat Ouest Essonne, service public de l'efficacité énergétique sur la Communauté de Communes du Dourdannais en Hurepoix, **vous accompagne dans votre projet de rénovation énergétique.**

► **Une permanence hebdomadaire vient d'ouvrir à Dourdan** : vous pouvez désormais **rencontrer un Conseiller Info Énergie tous les mercredis de 14h à 19h** (15 rue Pierre Ceccaldi - 1^{er} étage gauche).

Attention, la prise d'un rendez-vous est obligatoire.

Le Conseiller Info Énergie vous fournit des conseils techniques personnalisés, neutres et gratuits en matière d'amélioration énergétique : isolation thermique, chauffage, ventilation, rénovation énergétique globale, énergies renouvelables, aides financières mobilisables...



Pour toute demande de renseignements ou prise de rendez-vous, contactez un Conseiller Info Énergie : 01 60 19 10 95 - cie@alecoe.fr

► Site internet : www.alec-ouest-essonne.fr

► Page Facebook : @alecoessonne



Carnet

Naissances

Nous avons le plaisir de vous annoncer la naissance de :

- **Marina BONZANI SAAVEDRA**, née le 01/12/2018
- **Livia N'GUYEN**, née le 22/12/2018
- **Baran COSTA AGUIAR**, né le 25/12/2018
- **Maëlys PIALLE**, née le 31/01/2019
- **Julia ESTRADÉ**, née le 01/02/2019
- **Ritaj MOUFAKIR**, née le 08/02/2019
- **Romane CAIX**, née le 11/02/2019
- **Pablo MANIGOT**, né le 21/02/2019
- **Ishaq MAKROUM BARKI**, né le 21/03/2019
- **Ethan DUCHATEAU**, né le 24/03/2019

Mariage

Nous adressons toutes nos félicitations aux mariés :

- **Eric BERSOT et Sandrine PRUVOST**, le 19/01/2019
- **Fabien LE BALC'H et Sandra VICTORINO**, le 23/02/2019

Décès

Nous adressons toutes nos condoléances à la famille de :

- **Jean-Claude LEROUX**, décédé le 21/12/2018
- **Michèle ROUAN épouse LAOUEDJ**, décédée le 06/01/2019
- **Louis BOURG**, décédé le 08/01/2019
- **Guy KURNIKOWSKI**, décédé le 03/04/2019



P'tit Steph se livre

Nombreux sont les saint-chéronnais qui connaissent P'tit Steph ! En 2016, un grand élan de solidarité avait permis de financer une voiture adaptée à son handicap, Stéphane étant atteint de la « maladie des os de verre ». Cette fois-ci, P'tit Steph a décidé de se livrer. « En mille morceaux » retrace son histoire, marquée par les hospitalisations et les nombreuses épreuves endurées mais aussi par le soutien indéfectible de sa famille et de ses amis. À travers ce récit, Stéphane souhaite rendre hommage à ses proches mais aussi à la vie qu'il aime tant !

Dès sa naissance, on découvre que Stéphane est atteint de la « maladie des os de verre ». Concrètement, ses os sont d'une extrême fragilité et peuvent se briser au moindre choc. Aujourd'hui, à 36 ans, il ne mesure que 95 centimètres et se déplace en fauteuil roulant. Son récit, émouvant et sincère, retrace son enfance marquée par des accidents à répétition, qui ont failli lui coûter la vie. Mais surtout, Stéphane raconte sa quête d'indépendance pour apprendre à se déplacer seul, trouver un travail ou vivre dans son propre appartement. Il sait qu'il n'aura jamais une existence normale et que tout peut s'arrêter brutalement. Mais malgré tout, il trouve que la vie est belle. Son combat contre le handicap et la résignation est une formidable leçon sur les forces insoupçonnées que chaque être humain porte en lui.

 **En Mille Morceaux Stéphane Froger**

► **En vente à la Fnac, sur Amazon et dans le rayon culture des centres commerciaux**



**LE TÉMOIGNAGE UNIQUE
D'UN MALADE QUI A CHOISI LA VIE**

“ J'ai presque envie de remercier cette épreuve que j'ai affrontée dès mon enfance, pour m'avoir ouvert les yeux sur la valeur de la vie et appris l'humilité ”

Marche en Hurepoix

Pour soutenir la recherche sur les cancers de l'enfant !

Du 13 au 18 mai, Mario le mulet et Jean le muletier, accompagnés par les Rotariens du Club de Dourdan et une équipe de marcheurs bénévoles, vont relier Villeconin à Breuillet en passant par 13 communes, dont Saint-Chéron.

► L'objectif de ce périple : soutenir financièrement les actions initiées par *L'Etoile de Martin* et *Les Amis d'Antoine*, associations qui contribuent à la lutte contre les cancers de l'enfant.

Le cancer étant la première cause de mortalité par maladie chez les enfants, cette marche est l'occasion de sensibiliser le grand public aux cancers pédiatriques et de solliciter des dons.



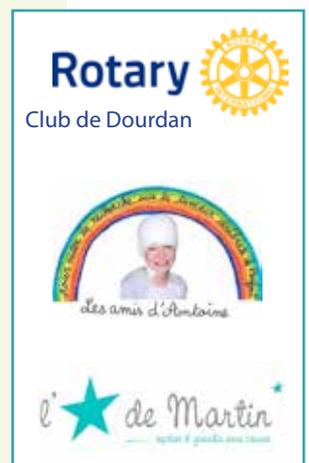
POUR FAIRE UN DON : venez retrouver Mario le mulet et son équipe solidaire à Saint-Chéron, le jeudi 16 mai à 15h30, au bout de la rue des Mares. Les écoliers saint-chéronnais viendront à la rencontre des marcheurs pour leur apporter la somme collectée durant le carnaval.

► Une boîte à dons est également à votre disposition en mairie jusqu'au 16 mai.

Vous souhaitez participer à la marche ?

Toute personne peut se joindre au groupe sur le parcours, au passage de midi ou à l'arrivée de l'étape chaque soir vers 17h.

Renseignements : François 06 33 76 13 06 ou Gérard 06 08 97 62 61



Bienvenue à

Mister Guêpe

Destruction de nids de guêpes et de frelons

Mister Guêpe est une société Saint-Chéronnaise, qui assure la destruction des nids de guêpes et de frelons (européens et asiatiques).

Son équipe est composée de sapeurs-pompiers volontaires qui interviennent **7j/7 en Essonne et ses alentours.**

Cette société est **agrémentée Certiphyto – Certibiocide** pour une utilisation de pesticides compatibles avec le développement durable.

► **Le tarif de la prestation comprend : le déplacement, l'intervention et la garantie de la destruction du nid.**



Contact : Nicolas Marteau - ☎ 06 23 17 09 98
+ d'infos sur : www.mister-guepe.fr

Solution nuisibles

Destruction de nids de guêpes et frelons Lutte contre les chenilles processionnaires

Si vous rencontrez un problème d'infestation par des guêpes, des frelons ou encore des chenilles processionnaires, la société *Solutions nuisibles*, dirigée par Xavier Anmella, peut intervenir pour la destruction du nid.

Avec une expérience de 18 ans en tant que sapeur-pompier, M. Anmella s'est formé et est maintenant agrémenté certiphyto et certibiocide.

Il peut également récupérer les essaims d'abeilles qui vous dérangent. Afin de protéger l'espèce, il dépose ensuite les nids à un apiculteur via son réseau de connaissances.

► **Intervention rapide et résultats garantis**



Contact : ☎ 06 47 80 43 36 - contact@solution-nuisibles.com
+ d'infos sur : solution-nuisibles.com -  @solutionnuisibles



A.G.I.T.

Agence Générale Immobilière Transactions

L'agence immobilière AGIT, située au 2 bis rue Charles de Gaulle, vous accueille dans ses nouveaux locaux du lundi au samedi de 9h30 à 12h et de 14h30 à 19h.

Stéphanie TANNE

Conseillère immobilière

Mandataire immobilier pour le réseau I@D, Stéphanie Tanne vous propose ses services sur Saint-Chéron et ses alentours.

Vous voulez acquérir un bien ou revendre le vôtre ? Elle se fera un plaisir de vous conseiller tout en vous faisant profiter de son équipe et de son réseau pour répondre rapidement à vos attentes.



Contact : ☎ 01 64 56 37 37
agi_sarl@orange.fr



Contact : ☎ 06 17 50 08 48
stephanie.tanne@iadfrance.fr





Bienvenue à Xavier Pirmaier



Contact : ☎ 06 70 14 57 17



Laveur de vitres

Le nettoyage de vos vitres est compliqué et il vous prend du temps ? Que vous soyez un professionnel ou un particulier, M. Xavier Pirmaier vous propose ses services pour nettoyer vos vitres intérieures et extérieures.

▶ Travail soigneux, rapide et efficace

▶ Devis gratuit

Julie Beauvallet

Photographe

Spécialiste du portrait, qu'ils soient de type « beauté » pour vous ou animaliers pour vos boules d'amour (chiens, chats, chevaux, etc...), Julie Beauvallet prend beaucoup de plaisir à mettre en valeur toutes les personnalités dans la joie et la bonne humeur !

Un autre projet ? Contactez-la pour l'étudier directement avec elle.

« La photographie est pour moi la recherche de l'émotion dans le monde qui nous entoure. Je suis fermement convaincue qu'elle peut se trouver à chaque instant que nous vivons. »



Contact : ☎ 06 83 55 07 01 - julie.beauvallet@gmail.com

+ d'infos sur : <https://juliebeauvalletphotographe.wordpress.com>  Julie Beauvallet Photographe

Vous démarrez votre activité à Saint-Chéron ?

N'hésitez pas à contacter le **service communication** pour une parution gratuite dans un futur numéro. Afin de soutenir les professionnels, le journal municipal consacre une rubrique à la présentation des nouveaux acteurs économiques s'installant sur la commune.

Renseignements : ☎ 01 69 14 13 19
j.lassalle@saint-cheron.fr

Taxi Gomes

Transports toutes distances – Gares – Aéroports – Hôpitaux
Tous transports médicaux assis



Tél. : 06 07 44 18 23 – 01 64 95 01 82

ENTREPRISE GÉNÉRALE
TOUT CORPS D'ÉTAT



- CONCEPTION
- CRÉATION
- RÉNOVATION
- FINITION

47 RUE DES MARES
91530 ST CHÉRON

01 64 56 92 08

ccrfbatiment@orange.fr

POMPES FUNÈRES CANO

Entreprise familiale depuis 1967



- Organisation d'Obsèques
- Transport de corps
- Chambre Funéraire
- Contrats Obsèques
- Monuments
- Travaux de Marbrerie

Permanence Téléphonique 7j/7 – 24h/24

17, rue Charles de Gaulle - 91530 SAINT-CHÉRON

Tél. : 01 85 87 20 33 - pf@ludoviccano.fr

Urbanisme, respectez les règles

Vous avez un projet de construction, d'extension ou vous souhaitez tout simplement édifier une clôture ?

Tous ces projets nécessitent des autorisations d'urbanisme qui assurent la conformité des travaux par rapport aux règles locales d'urbanisme. Afin de sécuriser juridiquement votre projet et de vous permettre de réaliser vos travaux en toute tranquillité, nous vous incitons vivement à vous rapprocher du service municipal de l'urbanisme, qui se tient à votre disposition pour vous aider dans vos démarches.

Quelles autorisations pour mon projet ?

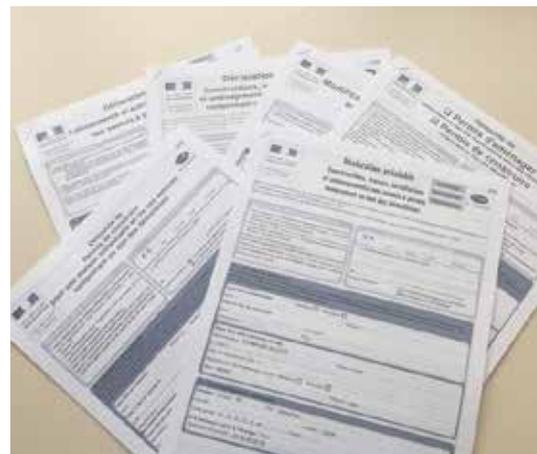
Selon la nature et l'ampleur de votre projet, celui-ci peut être soumis à différentes autorisations :

- Permis de construire (PC)
- Déclaration préalable (DP)
- Permis d'aménager (PA)
- Permis de démolir (PD)



Pour connaître l'autorisation nécessaire à votre projet, renseignez-vous au service urbanisme ☎ 01 69 14 13 28

Toutes les infos sur : www.service-public.fr
Cliquez sur la fiche pratique « LOGEMENT »
> Urbanisme / Autorisations d'urbanisme



Attention, dans certains cas, le recours à un architecte peut être obligatoire, notamment lorsque votre projet concerne la construction d'une habitation de plus de 150 m² de surface de plancher.



“ Avant tout engagement de travaux, renseignez-vous en mairie afin de connaître les règles à respecter sur votre terrain ”



▲ Pose de clôture



▲ Agrandissement



Quelles règles sont applicables à mon projet ?

Les règles sont issues du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) et varient en fonction de la zone dans laquelle se situe votre projet.



Périmètre de protection des abords des monuments historiques

Le P.L.U. de Saint-Chéron est renforcé d'un périmètre de protection de 500 mètres au titre des monuments historiques (établi par l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine UDAP – de l'Essonne) autour de :

- ▶ La **maison Cicéri et son parc** (situés à côté de la bibliothèque municipale, en centre-ville),
- ▶ Le **domaine de Bâville** (château et parc).

À l'intérieur de ces périmètres, toute demande est soumise à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France, dont l'objectif est de préserver l'identité architecturale et patrimoniale de Saint-Chéron.

À ce titre, des prescriptions peuvent être émises en complément des règles de notre P.L.U.

Si votre projet se situe dans l'un de ces périmètres, le délai d'instruction est prolongé de 1 ou 2 mois, selon la nature de la demande d'autorisation.

Patrimoine archéologique

Si votre projet se situe dans un secteur susceptible d'affecter des éléments du patrimoine archéologique communal, votre demande d'autorisation sera transmise pour avis au **service de l'archéologie de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), susceptible de prescrire un diagnostic préventif.**

- ▶ Le délai d'instruction est alors prolongé de 1 mois.

Comment effectuer ma demande ?

Les demandes d'autorisation se font à l'aide d'un formulaire Cerfa, téléchargeable avec le lien suivant : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319>

Ces documents sont également disponibles au service urbanisme de la mairie.

Quel délai d'instruction pour mon autorisation ?

- Déclaration préalable : 1 mois*
- Permis de construire Maison individuelle : 2 mois*
- Permis de construire autre ou Permis d'aménager : 3 mois*
- Permis de démolir : 2 mois*

*sous réserve que le dossier soit complet



Ces délais peuvent être majorés si votre projet nécessite la consultation de services extérieurs (projet soumis à l'accord de l'Architecte des Bâtiments de France ou du service de l'archéologie de la DRAC). Dans ce cas, vous recevrez, dans le délai d'un mois à compter du dépôt de votre dossier en mairie, un courrier de l'administration vous informant du nouveau délai applicable à votre dossier.

Comment se déroule l'instruction de mon dossier ?

Vous devez déposer votre dossier en mairie ou l'envoyer en lettre recommandée avec accusé de réception. Un récépissé de dépôt vous sera envoyé.



Dans le mois suivant le dépôt de votre dossier, l'administration peut vous demander des pièces complémentaires si votre projet ne comporte pas toutes les indications nécessaires à son instruction. Vous disposerez alors de trois mois pour fournir ces pièces.

À l'issue du délai d'instruction de votre dossier, vous recevrez un arrêté du Maire vous informant si votre dossier a été accepté ou pas.

► Si votre dossier est accepté, lire attentivement l'arrêté notifiant l'autorisation qui vous a été accordée afin de respecter les prescriptions à prendre en compte à la fois sur le plan administratif et technique.

Que dois-je faire lorsque j'ai obtenu mon autorisation ?

Vous devez procéder à l'affichage de votre autorisation sur le terrain où se situe votre projet dès réception de l'arrêté vous accordant votre projet, et ce jusqu'à la fin du chantier.

Cet affichage est important car il fait partir le délai de recours des tiers. Il doit notamment rester visible de l'extérieur.

► Un tiers qui estime subir un préjudice en raison de votre projet peut contester votre autorisation d'urbanisme dans le délai de 2 mois à compter du 1^{er} jour de cet affichage.

Il est conseillé d'attendre la fin du délai de recours au tiers avant de commencer les travaux.

► **Dans le cadre d'un Permis de Construire**, vous devez déposer en mairie votre **déclaration d'ouverture de chantier** lorsque vous démarrez vos travaux.

► Si votre chantier nécessite un échafaudage, une benne, des palissades... empiétant sur le domaine public, il faut également demander **une autorisation d'occupation du domaine public**.

► Vous devez déposer votre **déclaration attestant de l'achèvement et de la conformité des travaux (DAACT) si vos travaux sont totalement terminés**, y compris les aménagements extérieurs. La mairie dispose alors d'un délai de 3 mois pour venir vérifier que vos travaux sont conformes.

Suite à la réception de la DAACT, un agent assermenté réalise une visite de conformité.



Toute non-conformité constitue une infraction au Code de l'Urbanisme, qui peut déboucher sur un procès-verbal d'infraction transmis au Procureur de la République. Ce dernier mandate alors la gendarmerie nationale pour auditionner le(s) contrevenant(s).





Quelle est la durée de validité de mon autorisation ?

À compter de la délivrance de votre autorisation, vous disposez d'un délai de 3 ans pour commencer vos travaux.

Si vous n'avez pas démarré vos travaux dans ce délai, votre autorisation ne sera plus valable. Ce sera également le cas si votre chantier est interrompu pendant plus d'un an. Dans ces deux cas, vous devrez déposer un nouveau dossier en mairie.

Prolongation

La validité de l'autorisation peut être prolongée d'un an deux fois. La demande doit être faite deux mois avant l'expiration de l'autorisation d'urbanisme, par lettre recommandée avec accusé de réception ou déposée en mairie.



Modification

Vous souhaitez apporter des modifications mineures à votre projet (aspect, forme, volume, implantation...), vous devez déposer, avant la réalisation de ces modifications, une demande de permis modificatif.

Ce nouveau document définira uniquement les modifications envisagées.

Attention, cette autorisation n'est possible que si la DAACT n'a pas encore été déposée.

 L'obtention du permis modificatif n'entraîne pas la prolongation du délai de validité du permis initial.

Abandon

Si le projet est abandonné, il est vivement recommandé d'en informer la mairie par lettre recommandée, courriel ou lettre remise au service urbanisme. Cette démarche permettra de procéder à l'annulation de votre autorisation et de ses implications fiscales.

Service Urbanisme

☎ 01 69 14 13 28 ou 01 69 14 13 29 - urbanisme@saint-cheron.fr

Le service, situé au rez-de-chaussée de la mairie, vous accueille :

- Du lundi au jeudi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30,
- Un samedi sur deux, en semaine paire, de 9h à 12h.

▶ **Fermé au public tous les vendredis et le samedi en semaine impaire**



Et bien sûr...

Tous travaux réalisés sans autorisation d'urbanisme sont constitutifs d'une infraction pénale et feront également l'objet d'un procès-verbal d'infraction transmis au Procureur de la République.

Journée Sécurité

Samedi 15 Juin de 10h à 17h

Prévention des conduites à risques

Lorsqu'une personne met sa santé, sa situation sociale ou sa vie en danger, elle adopte une « conduite à risque », qui exprime le besoin de rechercher ses limites personnelles ou de défier l'autorité. On peut notamment citer en exemples : les conduites dangereuses (de véhicules, etc.), la prise de drogues, la consommation régulière ou excessive d'alcool, les jeux dangereux, les pratiques sexuelles non protégées...

Afin de sensibiliser enfants et adultes sur les dangers de ces conduites, la municipalité organise une grande journée sécurité, en partenariat avec l'association de prévention spécialisée Le Phare, la Prévention Maïf, les sapeurs-pompiers de Saint-Chéron, la gendarmerie nationale et la Croix-Rouge Française.

Piste de vélo ▶ 5 / 12 ans

Cour de l'école élémentaire du Pont de Bois

Avec la Prévention Maïf et la police municipale de Saint-Chéron

La piste d'initiation à la circulation à vélo a pour objectif d'éduquer les enfants à la maîtrise du vélo et aux dangers de la route pour les rendre autonomes.

⚠ Chaque enfant doit venir avec son vélo et son casque (pas de prêt sur place).



Application ludique « Riskou » ▶ 4 / 7 ans

Cour de l'école élémentaire du Pont de Bois

Avec la Prévention Maïf

Venez découvrir cette application, conçue par la Prévention Maïf, qui permet d'apprendre aux enfants à repérer et anticiper les risques de leur quotidien, pour mieux les protéger.



Escape Game ▶ 10 / 16 ans

École élémentaire du Pont de Bois

Organisé par les élèves de la 3^e D du collège de Saint-Chéron

Enfermés dans une salle, vous devrez vous évader dans un temps imparti en cherchant des indices pour résoudre casse-têtes et défis...

▶ 3 thèmes : risques routiers, ferroviaires et cyber harcèlement



Gestes de premiers secours

Parking de la salle du Pont de Bois

Avec la Croix-Rouge Française et les sapeurs-pompiers

Nombreux sont les risques dans notre vie quotidienne. Face à une personne en danger, avoir les bons réflexes peut parfois sauver une vie. Vous devez agir mais vous ne savez pas comment ? Formez-vous aux gestes de premiers secours !





Démonstrations de désincarcération



Parking de la salle du Pont de Bois

Avec les sapeurs-pompiers de Saint-Chéron

- ▶ Exercices de désincarcération à 11h et à 16h



Gendarmerie nationale



Parking de la salle du Pont de Bois

- ▶ Prévention sur les dangers des addictions : tabac, alcool, cannabis, etc...
- ▶ Prévention sur les dangers de la vitesse et le respect de la réglementation

- ▶ Projection de vidéos portant sur la sécurité des personnes âgées : vols, escroqueries, etc...

Prévention Maïf

Allée du Pont de Bois

- ▶ Expositions
« La bonne conduite »
« Les drogues : parlons-en ! »



Simulateur 2 roues ▶ 12 / 18 ans

Maison des Jeunes

Avec la Prévention Maïf et les animateurs de la Maison des Jeunes

Ce simulateur permet de faire prendre conscience :

- des dangers liés à la pratique du deux roues motorisé,
- de l'importance de l'anticipation et de l'identification des risques,
- de l'importance de regarder dans ses rétroviseurs avant tout changement de direction.



Parcours lunettes alcoolémie ▶ 12 / 18 ans

Prairie de Saint-Evrout

Avec la Prévention Maïf

Ce parcours permet de démontrer les effets néfastes de l'alcool, de la fatigue ou encore des stupéfiants, sur les réflexes et les sensations.



Circuit Quad ▶ 6 / 16 ans

Parking de la Maison des Jeunes

Découvrez les joies du quad avec APK RACING !

- ▶ Activité payante



Quiz toute la journée

Jeu-concours avec trois tranches d'âge organisé par la Prévention Maïf et les élèves de la 3^e D du collège de Saint-Chéron

- 6/12 ans ▶ Prix : 2 matériels de sécurité pour vélo
- 12/16 ans ▶ Prix : 2 permis AM (cyclomoteur et voiturette)
- 16 ans et plus ▶ Prix : 2 codes de la route

Informations pratiques :

- Où ? ▶ Parking et écoles du Pont de Bois
▶ Maison des Jeunes
▶ Prairie de Saint-Evrout

Restauration sur place toute la journée assurée par l'association Le Phare

Café, viennoiseries, sandwiches, boissons...





Rencontres musicales

9 concerts gratuits
Du 5 au 29 juin

Au mois de juin, les rencontres musicales font vibrer Saint-Chéron !

La commission Culture - Animation vous donne rendez-vous tout au long du mois de juin pour vibrer et danser sur le parvis de la mairie !

Des concerts gratuits sont organisés tous les week-ends et vous permettent de découvrir des groupes de tous horizons, aux styles musicaux bien différents.

Rock, jazz, musique latine et antillaise...

La programmation 2019 se distingue une nouvelle fois par sa richesse et sa diversité.

► Consultez le programme détaillé dans le Guide « LA SAISON » toujours disponible en mairie



Spectacle Enfants

Tous les ans, un spectacle dédié spécialement aux plus jeunes est proposé dans le cadre des rencontres musicales. Cette année, nous avons le plaisir d'accueillir La Compagnie du Mot Perché de Saint-Chéron avec son spectacle « Le joueur de flûte de Hamelin », le mercredi 5 juin à 15h à la salle du Pont de Bois.

Jardins privés ouverts

À l'occasion de la manifestation nationale, du 7 au 9 juin, « Rendez-vous aux jardins », des Saint-Chéronnaises vous ouvrent les portes de leurs jardins afin de partager leur passion.

- Le Jardin de Maya - 4 rue Gilbert Chantoiseau
- Le Paradis - 8 rue Aristide Briand
- Le Petit Grillon - 29 rue Paul Payenneville
- Le Vieux Chêne - 2 avenue de Dourdan



Dimanche 9 juin
de 10h à 12h et de 14h à 18h



Fête des voisins

Organisée cette année le vendredi 24 mai, la Fête des Voisins est un moment de convivialité, d'échange et de bonne humeur pour faire connaissance avec ses voisins ou mieux les connaître.

Si vous souhaitez vous réunir avec vos voisins, la municipalité, partenaire officiel de cette manifestation, met à disposition des chaises, tables et supports de communication.

► **Réservation du matériel** : reservations.materiel@saint-cheron.fr



Une **réunion d'information** est organisée le jeudi 9 mai à 19h30 en mairie. À cette occasion, les supports de communication (affiches, flyers, t-shirts...) seront distribués aux organisateurs.

Renseignements : k.saada@saint-cheron.fr



Elan Gym : une compétition réussie, 20 ans après !

Les 9 et 10 février 2019, l'Elan Gym de Saint-Chéron a organisé une compétition départementale de gymnastique artistique, sous l'égide de la Fédération Ufolep, à destination des jeunes filles de 5 ans et plus. Cela faisait 20 ans que le club n'avait pas accueilli une telle manifestation !!!

« Nous tenons tout d'abord à remercier la mairie de Saint-Chéron, la CCDH et les autres associations qui nous ont permis d'occuper tout le gymnase durant ces deux jours.

Cette compétition a nécessité plusieurs mois de préparation et l'aide de plus de 40 bénévoles !!!

Nous n'oublions pas non plus les sponsors qui nous ont fait confiance en nous soutenant dans cette aventure : Bonbons Web (Avrainville), AD FIX (Saint-Chéron), Eiffage et CMS (Dourdan).

La veille du premier jour de compétition, il a fallu installer tout le matériel afin d'être opérationnels dès le samedi matin pour l'arrivée des premières équipes : deux plateaux d'agrès, soit deux poutres, un praticable, deux barres asymétriques et deux pistes de saut.

Samedi matin, accueil des premières gymnastes... La compétition peut commencer !

Les épreuves se succèdent et trois équipes saint-chéronnaises se distinguent au cours de cette première journée :

- **Le niveau Tremplin** (toute première compétition) composée d'Anaëlle, Louane, Léonie, Léony, Lili, Charlotte et Pauline, toutes récompensées,
- **Le niveau N7 7-8 ans** avec Cacilie, Lilia, Daniella, Clémence et Anaïs. L'équipe se classe 2^e de la compétition et Lilia arrive 2^e en individuel,
- **Le niveau N7 7-10 ans** avec Naïma, Lisa, Elsa, Inès, Jérédith et Laurine. Les filles gagnent la compétition avec Jérédith 1^{ère} ainsi que Lisa et Elsa 2^e ex aequo !

Nous remercions M. Jean-Marie Gelé, Maire de Saint-Chéron, Mme Jocelyne Guidez, Sénatrice de l'Essonne, M. Jean-Pierre Delaunay, Adjoint délégué aux associations, et M. Yannick Hamoignon, Président de la CCDH, pour leur présence au cours des différentes remises de récompenses de la journée.

Le dimanche, deuxième grosse journée de compétition durant laquelle deux équipes de l'Elan Gym se distinguent à nouveau :

- **L'équipe N8 7-18 ans** composée de Chloé, Camille, Lilly, Maëlye et Teeyana, qui se classe 7^e,
- **L'équipe N7 7-12 ans** avec Chloé, Zoé, Léna, Erell, Romane, Maeva, Kenzy et Maëly, classée 5^e.

Dimanche soir, fin de la compétition... Deux jours intenses mais riches en émotions ! L'entraide et la solidarité ont permis au club de relever le challenge en organisant une compétition de qualité, 20 ans après ! Et que dire des résultats pour notre club : toutes les équipes de l'Elan Gym se sont qualifiées pour les épreuves régionales (fin mars et début avril 2019).



Encore un grand merci aux bénévoles et aux partenaires, l'Elan Gym vous donne maintenant rendez-vous pour son **GALA DE FIN D'ANNÉE le SAMEDI 22 JUIN !** »



► L'équipe N7 7-10 ans classée première !



► L'équipe N7 7-8 ans classée 2^e

Chiffres
clés :

90 équipes
600 gymnastes

Etoile Sportive Saint-Chéronnaise

Tournoi annuel les 29 et 30 juin !

C'est le rendez-vous incontournable de la fin de saison pour toutes les catégories du club ! Chaque équipe repartira avec un lot !

Tournoi JEUNES

Samedi 29 juin, de 9h à 18h au stade du Boulay

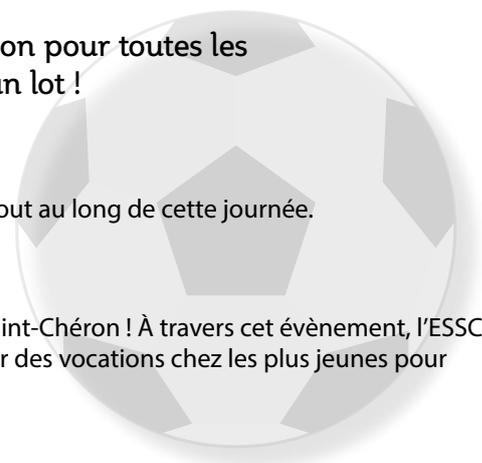
Une dizaine d'équipes d'apprentis footballeurs se rencontreront tout au long de cette journée.

Tournoi ADULTES

Dimanche 30 juin, de 9h à 18h au stade du Boulay

Ce week-end représente avant tout la grande fête du football à Saint-Chéron ! À travers cet évènement, l'ESSC, toujours à la recherche de bénévoles et de joueurs, espère susciter des vocations chez les plus jeunes pour contribuer au développement du club.

- ▶ Restauration sur place
- ▶ Buvette
- ▶ Informations et inscriptions pour la saison 2019/2020



Saint-Chéron Basket-Ball

Le projet féminin prend forme !

Nous rentrons maintenant dans le vif du sujet... Une entente avec les clubs de Dourdan et Limours a été conclue afin de mettre en place un projet qualitatif et pérenne.

Entre les vacances d'hiver et celles de printemps, les futures U15F ont été regroupées tous les vendredis soirs. Avec des joueuses des trois clubs, un groupe intéressant se profile déjà avec une belle mixité de styles et de tailles. Quelques joueuses expérimentées pourront prendre la responsabilité de l'organisation du jeu, un atout qui permettra aux quelques débutantes de rapidement progresser.

Concernant les U18F et les Seniors, les rendez-vous sont d'ores et déjà fixés :

- Pour les U18F, les filles de Saint-Chéron intégreront les entraînements U18F de Limours après les vacances de printemps, tous les mercredis de 19h30 à 21h à la Halle (Limours).
- Les Seniors filles sont quant à elles attendues pour une prise de contact et un premier entraînement commun, le jeudi 9 mai à 21h30 au gymnase municipal de Limours (situé derrière l'église).



▶ Premier entraînement des U15 au gymnase Les Closeaux

Tournois de fin de saison

▶ Fête du club le samedi 29 juin au gymnase Les Closeaux

Comme chaque année, le club organise une fête de fin d'année où tous les licenciés sont invités à participer à un tournoi inter équipes. C'est un moment fort où toutes les générations du SCBB sont réunies, une journée conviviale qui résume à elle seule l'esprit du club !

Cette manifestation se clôturera par l'assemblée générale du club.

▶ Tournois

Avec la fin de la saison vient l'époque des tournois... Des journées qui permettent de partager un moment convivial et qui restent à jamais gravées dans la tête de nos petits basketteurs !

Sont déjà prévus :

- U11 : tournoi de Cormontreuil (près de Reims) les 22 et 23 juin,
- U15, U18M et U18F : participation au désormais traditionnel tournoi en bord de plage de Douvres La Délivrande (près de Caen) les 1^{er} et 2 juin,
- ANCIENS : tournoi à Saint-Chéron les 15 et 16 juin.



Arts Culture Loisirs

Pour conclure l'année en beauté, Arts Culture Loisirs vous propose deux manifestations à la salle du Pont de Bois :

Exposition des ateliers avec les travaux réalisés dans l'année par les élèves

Samedi 11 mai de 10h à 17h

Animations gratuites : modelage, origami et un défilé de mode.

Spectacle de DANSE et de BREAK DANCE

Dimanche 12 mai à 15h

► Et aussi :

Stage RÉSEAUX SOCIAUX

Samedi 1^{er} juin de 14h à 18h

Animé par Eddy MELINARD 06 60 16 48 78

Ligue contre le Cancer

La maladie isole, la parole rassemble

Pour les malades et leurs familles, le cancer a souvent des conséquences matérielles, morales et sociales dramatiques... Le comité local de Breuillet / Breux-Jouy / Saint-Chéron organise régulièrement des rencontres pour partager un moment convivial et aider les personnes touchées à mieux supporter la maladie et ses conséquences.

■ **Prochaines rencontres conviviales**

Jeudis 6 juin et 4 juillet

De 14h à 16h30 au Club des Tourelles (face à la mairie de Saint-Chéron)

Infos : 01 64 58 64 13 ou 01 64 90 12 90

Union Nationale des Combattants

Combattants en Algérie de 1962 à 1964

L'opiniâtreté de l'U.N.C. et d'autres associations du monde combattant partageant les mêmes valeurs, ainsi que les récentes actions de parlementaires, et plus particulièrement celles de la Sénatrice Jocelyne Guidez, permettent enfin **depuis le 1^{er} janvier 2019** aux personnes ayant effectué leur service militaire en Algérie du 3 juillet 1962 au 1^{er} juillet 1964 de déposer une demande de carte de combattant, une demande de retraite du combattant, sans oublier le bénéfice d'une demi-part fiscale associée.

Un formulaire spécifique **Cerfa 15924*01**, accompagné de ses pièces justificatives, est à fournir. Tout dossier incomplet sera ajourné ou refusé par l'ONAC. La section U.N.C. de Saint-Chéron peut bien sûr apporter son aide aux futurs demandeurs potentiels.

Hommage aux combattants en Indochine

Dans le cadre de la transmission du devoir de mémoire, le gouvernement français a décidé de rendre en 2019 un hommage fort aux combattants ayant servi en Indochine. Afin de recenser les soldats ayant participé à ce conflit, il est demandé aux intéressés ou à leurs proches de bien vouloir se faire connaître le plus rapidement possible en déposant un courrier en mairie, à l'attention de la section U.N.C. de Saint-Chéron, qui reprendra contact ensuite.

i

Brèves

Viens danser 91

L'association vous propose prochainement plusieurs stages au gymnase Les Closeaux :

■ **Bachata niveau 1**

Du 9 mai au 6 juin

Tous les jeudis de 21h30 à 22h30

• 4 séances d'une heure pour un tarif total de 28 €

■ **Bachata niveau 2**

Du 13 juin au 4 juillet

Tous les jeudis de 21h30 à 22h30

• 4 séances d'une heure pour un tarif total de 28 €

■ **Rock niveau 3**

Du 23 mai au 4 juillet

Tous les jeudis de 19h30 à 20h30

• 6 séances d'une heure pour un tarif total de 42 €

Renseignements : 06 21 58 97 00

viensdanser91@gmail.com

www.viensdanser91.fr

Renseignements :
Bernard Guidez - Président de la section locale U.N.C.
☎ 06 30 09 18 44 – bernardguidez17@orange.fr



Électricité générale • Interphonie • Serrurerie
Dépannages et interventions rapides
 Alarme • Vidéosurveillance • Automatisation • Domotique
 M. Jean-Philippe OLIVEIRA SILVA • 2 allée des Acacias • 91530 SAINT-CHÉRON
 ☎ 01 64 94 03 68 • 06 14 48 65 06 pradelec@gmail.com

S.D.PLOMBERIE 

PLOMBIER CHAUFFAGISTE

M. José DE OLIVEIRA
 10 Rue Aristide Briand
 91530 ST CHÉRON
 TÉL. : 01 64 56 34 23 - 06 11 91 28 05

Dernière Démarque

LIQUIDATION TOTALE

OUVERTURE EXCEPTIONNELLE
 JEUDI 30 MAI 2019

AVANT TRANSFORMATION D'ENSEIGNE

MEUBLES SACHET ST-CHÉRON 6 rue Paul Payenneville TEL : 01 64 56 67 27
 www.meubles-sachet.com

HELO TAXI



06.64.39.22.81

Transport médical conventionné **06.64.39.22.81**
 Gares/aéroports helotaxi@hotmail.com
 Toutes distances CB acceptée

SIRET 444 734 701 00014

Ent. GARANDET Y.

Ravalement - Vitrerie
Revêtement Sols et Murs
Peinture Intérieure

4 Le Pre 91530 SAINT CHÉRON
01 60 83 17 35

GARAGE CHAMBRUN

Agent Renault

- Vente de véhicules neufs et d'occasion
- Mécanique toutes marques
- Carrosserie toutes marques
- Dépannage

Agent Dacia

Véhicules de courtoisie, remise sur franchise : consultez-nous.

3 chemin du Marais - 91530 SAINT-CHÉRON
 ☎ 01 64 56 62 33 - Fax : 01 64 56 55 58

ALRAY 

SECURITY SYSTEMS

www.alray.fr

Notre Activité

- Alarme Intrusion
- Vidéo Protection
- Contrôle D'Accès
- Détection Incendie
- Motorisation De Portail

Saint Chéron - 01 64 56 65 79 - alray.sarl@orange.fr

*Manque de temps ou de matériel pour des petits travaux à la maison ?
 Faites appel à M. Eric Drouet !*

- Bricolage et petits travaux d'intérieur : montage et démontage de meubles, pose de parquet, lambris bois ou pvc...
- Espaces verts : taille, tonte, arrosage automatique...
- Maçonnerie paysagère : création de muret ou terrasse, pose de clôture...

ED ATOUTS SERVICES

3 Le Pré - La Petite Beauce 91530 Saint-Chéron
 Tél. : 06 38 81 97 69

